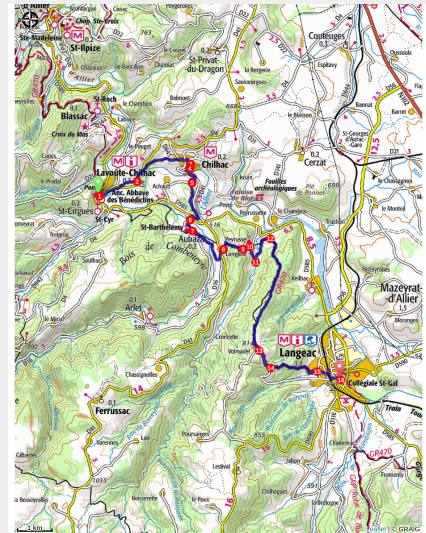


# Etape GR470 Lavoûte-Chilhac - Langeac

Gorges de l'Allier - Lavoûte-Chilhac



L'Allier (Jérémy Mazet)



*Cette étape alterne la traversée de villages de caractère, tel Chilhac juché sur une coulée volcanique que l'Allier a érodé pour laisser apparaître de magnifiques orgues basaltiques et de nombreux points de vues sur la rivière et les monts avoisinants. La descente vers Langeac permet de découvrir la plus méridionale des « bonnes villes d'Auvergne ».*

**Il y a deux millions d'années ...**

Le site paléontologique de Chilhac est l'un des sites majeurs de la Haute-Loire. Il est l'une des clés de la compréhension de la disparition du mastodonte d'Auvergne, icône du territoire, et des changements climatiques qui amenèrent les premiers européens à découvrir le continent eurasiatique. Il y a 2 millions d'années à Chilhac, dans un paysage de savane, de nombreux animaux sont morts, asphyxiés par les gaz émis par l'explosion d'un volcan. Les fouilles paléontologiques débutées en 1968 sous l'impulsion de Christian Guth et Odile Bœuf, ont mis à jour de nombreux fossiles (anti-lopes, ours, tigres, mam-mouths, porc-épic, etc.), exposés en partie dans le musée de Paléontologie situé place de l'Église.

### Infos pratiques

---

Pratique : Randonnées

---

Durée : 5 h

---

Longueur : 18.0 km

---

Dénivelé positif : 681 m

---

Difficulté : Intermédiaire

---

Type : Traversée

---

Thèmes : Faune, Flore, Géologie, Point de vue

# Itinéraire

**Départ** : Lavoûte-Chilhac

**Arrivée** : Langeac

**Balisage** :  GR

**Communes** : 1. Lavoûte-Chilhac

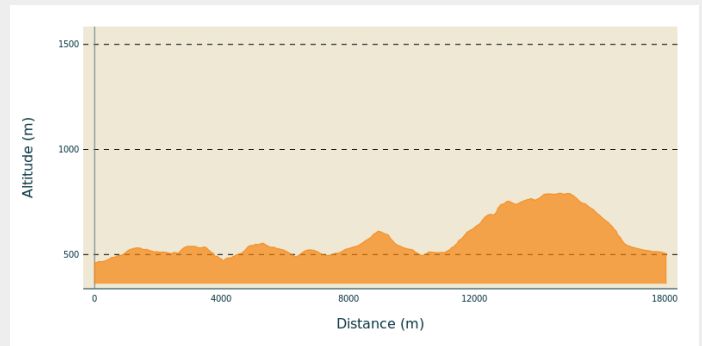
2. Chilhac

3. Aubazat

4. Mazeyrat-d'Allier

5. Langeac

## Profil altimétrique

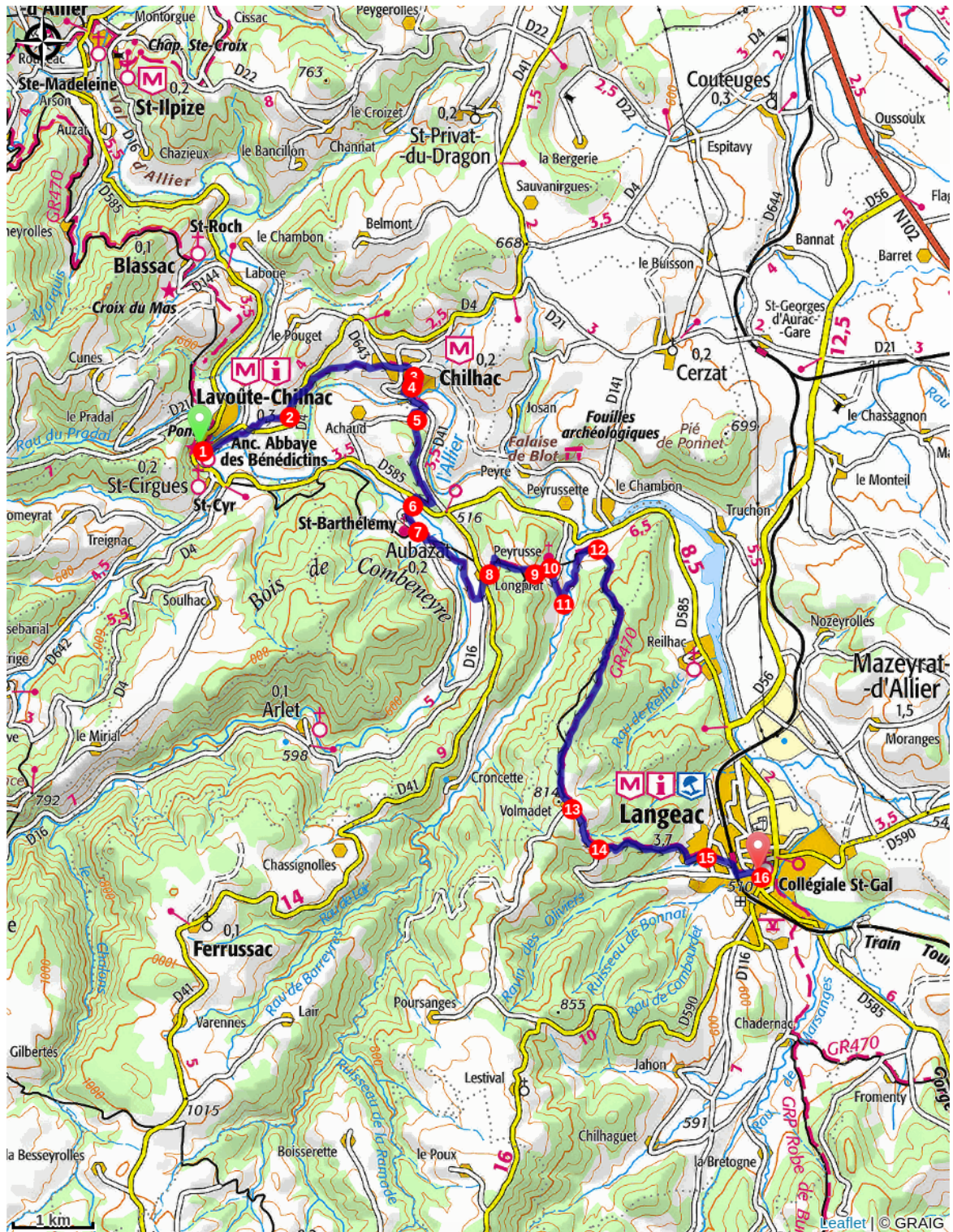


Altitude min 461 m Altitude max 792 m

1. Franchir le pont sur l'Allier. Rive droite, traverser la place, puis emprunter la ruelle à droite. Atteindre la place Souveraine. Prendre à gauche la rue du Clos. À la fourche, partir à droite, puis couper la D 4. La voie goudronnée devient chemin. Arriver à une fourche.
2. Suivre le chemin de droite. À la route, traverser pour retrouver le sentier. À la croisée de chemins, poursuivre en face jusqu'à rejoindre l'entrée de Chilhac. Continuer en face entre les maisons jusqu'au carrefour. Aller vers « Chilhac centre » et arriver sur une place. Tourner à droite (fontaine).
3. À la fourche, prendre à gauche. Suivre la seconde rue à gauche (rue de Lachaud). Traverser la place pour s'engager dans le passage couvert. Partir à droite jusqu'à découvrir sur la droite, la rue des Vignerons. S'y engager. À la fourche, aller à gauche, puis obliquer à gauche pour rejoindre l'église. Après l'ancienne porte, tourner à droite et découvrir sur la gauche la calade de Charreyrou.
4. Descendre par cette calade pour aboutir sur une route. Aller à gauche, passer sous de grandes orgues basaltiques ; tourner alors dans la seconde rue à gauche. Descendre dans le village, obliquer à droite et rejoindre une route. Partir à gauche pour franchir l'Allier. Après le pont, suivre la route sur environ 230 m. Au carrefour, tourner à droite et marcher encore environ 250 m pour trouver un départ de sentier à gauche.
5. Laisser la route pour ce sentier. Monter entre les arbres. À la fourche, rester à main gauche. Après plus d'1 km, arriver à un embranchement. Tourner à droite, le sentier passe entre des maisons et arrive sur une route. L'emprunter à gauche quelques mètres pour découvrir sur la droite un sentier. Descendre par ce sentier pour aller retrouver une autre route.
6. Partir à gauche pour aller franchir la Cronce. Environ 100 m après le pont, quitter la route pour un chemin sur la gauche. Retrouver le goudron à l'entrée d'Aubazat.
7. Laisser le bourg à droite pour aller tout droit sur environ 200 m, puis emprunter le chemin à gauche. Franchir la Cronce sur un pont. Juste après, laisser le bitume pour le chemin à droite. Atteindre un chemin perpendiculaire ; le suivre à gauche jusqu'à la route. Traverser pour prendre la ruelle entrant dans Longprat.
8. Au lavoir, continuer à monter, puis obliquer à droite pour emprunter un sentier creux. Rejoindre une voie gravillonnée ; l'utiliser à gauche. Au point haut, la route redevient chemin.

9. À l'intersection suivante, laisser le large chemin partir à droite pour descendre sur la gauche sur un sentier qui rejoint Peyrusse.
10. Aux maisons, tourner à droite par deux fois. À la fourche suivante, descendre à gauche, puis quitter le goudron, près de l'exploitation agricole, pour le chemin à droite. Ce chemin va vite se scinder.
11. Bifurquer à gauche et rejoindre le ruisseau de Peyrusse. Utiliser la passerelle sur le ruisseau de Crouce, puis suivre le chemin vers la gauche. Peu après une maison, découvrir un sentier perpendiculaire sur la droite.
12. Tourner à droite sur ce sentier qui, plus loin, monte dans les bois. Déboucher dans une croisée de chemins sur un replat. Partir à droite. Monter à droite sur le chemin principal. Le chemin va ensuite se diviser. Grimper à gauche pour atteindre le sommet, puis descendre pour retrouver un large chemin. Continuer jusqu'à Volmadet.
13. Au centre du village, s'engager vers Langeac sur 800 m.
14. Quitter la route pour le chemin à gauche. Descendre fortement en suivant le chemin principal. À la fourche poursuivre sur le chemin de droite et parvenir bientôt aux premières maisons de Langeac. Continuer par une rue qui oblique à gauche, puis à droite.
15. Au carrefour, prendre en face la rue Jean-Moulin. Virer à droite pour longer la voie ferrée et emprunter le passage à niveau. Continuer par la rue André-Olivier et aboutir rue Charles-de-Gaulle ( 16).

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## Comment venir ?

### Accès routier

Lavoûte-Chilhac, à 47 km à l'ouest du Puy-en-Velay par les N 102, D 21 et D 4